



NOTICE AVB__E5

Instruction à lire avant installation et utilisation de l'adoucisseur.

A respecter pour bénéficier de la garantie et de nos contrats d'entretien, de mise en service...

Notice à conserver pour toute consultation ultérieure.



Recommandations

Au déballage, vérifiez le bon état du matériel. En cas de doute, contactez votre revendeur. Le fabricant se refuse à toute responsabilité en cas de dommage ou de blessures causées par le non respect des consignes d'installation et d'utilisation.

L'utilisateur peut effectuer les opérations de maintenance comme la désinfection des résines ou le forçage des régénérations.

La pose et le remplacement de pièce doivent être effectués par un professionnel qualifié. Seules les pièces d'origines peuvent être utilisées.

Le matériel est garanti suivant les spécifications indiquées dans nos conditions générales de ventes (cf. facture Machines Nordiques SAS ou catalogue en vigueur), la date de votre facture faisant foi.

Afin de bénéficier de cette garantie, veuillez nous retourner la carte de garantie ci-jointe complétée.

Description

L'adoucisseur est livré dans sur palette avec :

- La bouteille avec le tube plongeur et sa crépine
- les résines
- la tête de commande (carton dans le bac à sel)
- le bac à sel avec trappe et canne à saumure,
- tube de liaison bac à sel / tête de commande
- un adaptateur secteur 220V,
- un by-pass 1",
- un le tuyau de vidange.



Tuyau de vidange



By-pass 1"



Adaptateur
secteur



- ① Tête de commande
- ② Bouteille + résines
- ③ Bac à sel

Caractéristiques :

Réf.	Bouteille	Bac à sel	Résines	Echange	Débit	Raccords	Conso. sel
	H x Ø	H x Ø	Vol.litres	°F/m3	m3/h	Ø mm	kg/régén.
AVB50E5	1570x254	900x350	50	275	5	26x34	7,5
AVB75E5	1700x336	1004x550	75	412	5	26x34	11,3
AVB100E5	1946x370	1004x550	100	550	5	26x34	15
AVB150E5	1946x406	1004x550	150	825	5	26x34	22,5

Installation

Le filtre doit être installé par un professionnel suivant les consignes définies dans la notice et dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur.

1 - Emplacement :

- lieu sec, ventilé, sol plat.
- protégé contre le gel, soleil, source de chaleur à plus de 30 °C.

2 - L'eau doit être :

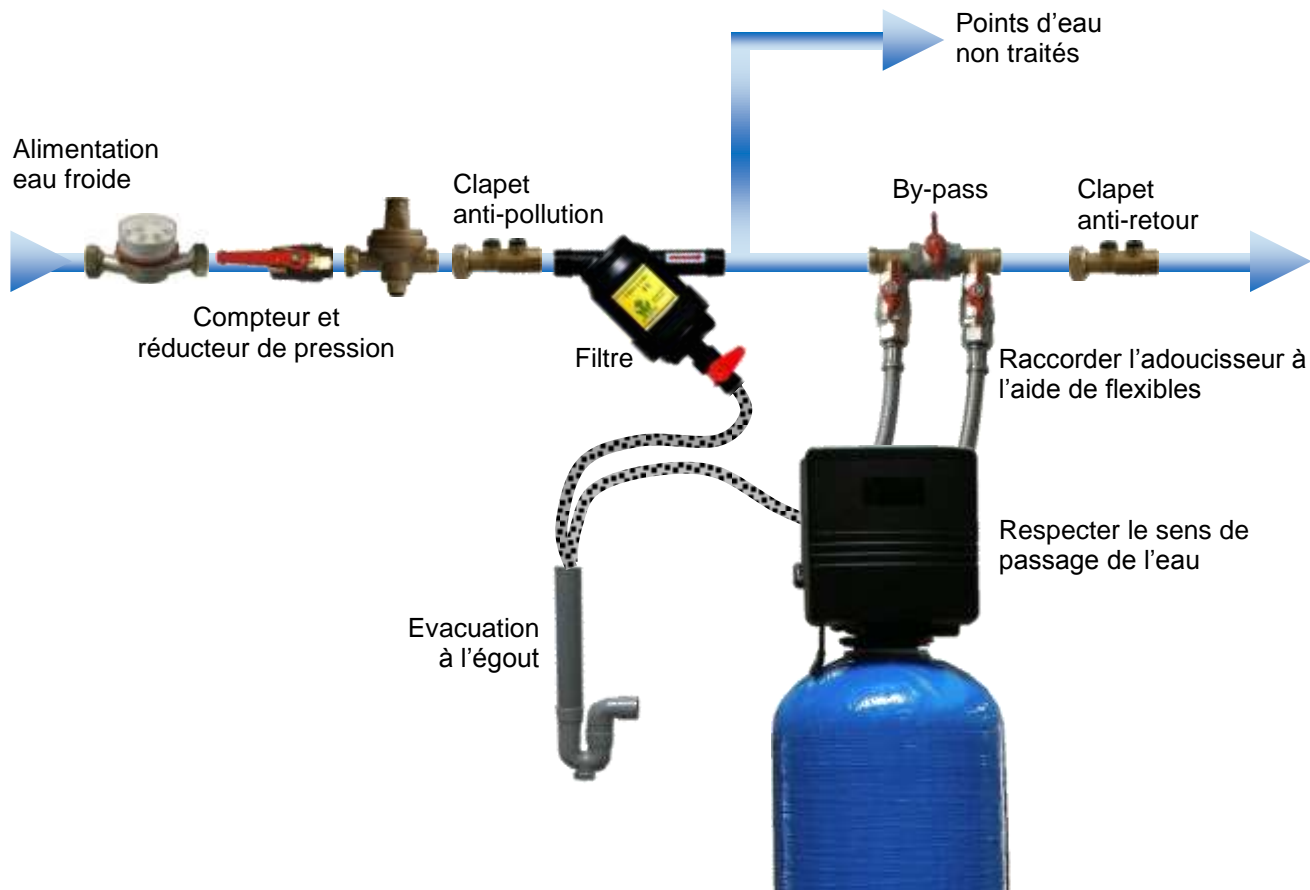
- filtrée à 100 microns ou plus (sinon installer un filtre à eau : FY1)
- froide (moins de 30°C), l'appareil est précédé d'un clapet anti-retour et vanne d'arrêt
- d'une pression de 2 bar à 4,5 bar (sinon installer un réducteur de pression ou surpresseur).
- raccordée avec des tuyaux flexibles ou kit.BP1FLEX

3- Vidange à l'égout :

- prévoir un siphon à moins de 1 mètre de dénivelé de la tête de l'adoucisseur

4 – Prise de courant 220 V + terre :

- prévoir une prise 220 V+terre, permanente et protégée contre les projections d'eau.



Raccordement

1. Retirer les griffes maintenues pas des vis du compteur (fig. 1).
2. Placez le by-pass sur le compteur et remettre en en place les griffes et les vis.
3. Raccordez l'arrivée d'eau de ville filtrée (Flèche Entrée) (fig. 2).
4. Raccordez le départ eau adoucie (Flèche Sortie) (fig. 2).
5. Raccordez l'évacuation à l'égout de la tête au siphon (laissez un vide d'air au siphon) (fig. 2).
6. Raccordez la tête de commande au bac à sel à l'aide du tube PE et des olives fournis (fig. 1).
7. Raccordez le trop plein (option) sur le côté du bac au siphon avec le surplus de tuyau transparent.
8. Contrôler que le câble du compteur est bien enfiché (fig. 2).
9. Brancher l'adaptateur secteur au câble électrique de la tête de commande (fig. 3).

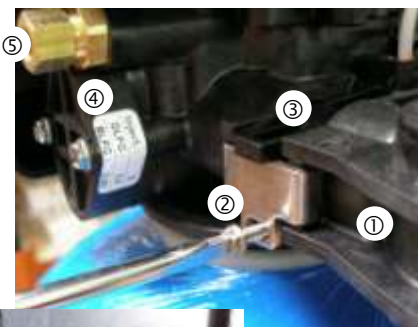


Fig. 1
 ① By-pass
 ② Griffes + vis
 ③ Compteur
 ④ Injecteur et crépine de saumurage
 ⑤ Départ bac à sel



Fig. 2
 ① By-pass
 ② Entrée d'eau
 ③ Sortie d'eau
 ④ Evacuation égout
 ⑤ Câble compteur
 ⑥ Câble électrique



Fig. 3

Aperçu tête de commande




Molète de réglage de dureté résiduelle


Ecran

Affiche en alternance :




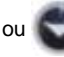

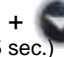
- 15:35 L'heure
- 3666 Le volume restant avant régénération

 : en service (allumé)
régénération le soir (clignotant)

 : indicateur de débit

 : mode programmation

Boutons

-  (5 sec.) : régénération immédiate
-  (1 sec.) : validation / régén. le soir
-  ou  : réglages valeurs
-  +  (5 sec.) : programmation

Préparation et tests avant mise en service

1. Ne pas brancher l'électricité, l'appareil est raccordé en position « by-pass ».
2. Ouvrir le robinet d'alimentation générale et vérifier l'étanchéité du raccordement au réseau d'eau.
3. Raccorder l'appareil électriquement.



4. Appuyer cinq secondes (appui long) sur le bouton de régénération¹ pour passer en phase de «DETASSAGE», le cadran affiche : **BW** et **10:00**².

Ouvrir doucement la vanne de by-pass et laisser couler jusqu'à ce que le cadran affiche l'étape de «SAUMURAGE» : **BD** et **40:00**².

L'eau d'évacuation peut être légèrement marron ce qui est normal.

Note : lors de la régénération le premier chiffre indique l'étape dans le cycle et le deuxième : le temps restant avant la fin de cette étape.

5. Placer le by-pass en position « service », vérifier les vannes (by-pass), l'absence de fuite entre la tête et la bouteille, tous les raccordements...

6. Appuyer (appui court) sur le bouton de régénération¹ pour passer en phase de «RINCAGE» : **RR** et **10:00**² puis appuyer à nouveau¹ pour passer en phase de «RENVOI D'EAU» : **BF** et **12:00**², laisser le bac à sel se remplir d'eau jusqu'à l'arrêt (par temporisation).

7. Lancer une nouvelle régénération¹ (appui long 5 sec.) puis passer en phase de « SAUMURAGE » à l'aide le bouton de régénération¹, le cadran affiche : **BD** et **40:00**², vérifier que l'eau du bac à sel est aspirée (tracer un trait, le niveau baisse). Verser le sel de façon à remplir le bac à moitié.

8. Appuyer sur le bouton de régénération¹ pour passer en phase de « RINCAGE », le cadran affiche : **RR** et **10:00**². Laisser la régénération se terminer après l'étape en cours et celle de «RENVOI D'EAU». Au besoin compléter le niveau du bac à l'aide d'un seau d'eau.
Note : le niveau d'eau doit être au minimum de 20 cm et peut être inférieur à celui du sel.

9. Après être revenu en mode service, le cadran digital affiche en alternance l'heure actuelle et le volume restant à traiter avant régénération.

Mettre l'adoucisseur à l'heure: appuyez sur le bouton ou pour ajuster l'heure dans le cadran digital.



⁽¹⁾ important : en régénération, il n'est pas possible de passer à l'étape suivante tant que le moteur est toujours en action (bruit moteur électrique + affichage cadran : ---- et les lettres clignotent, attendre environs une minute).

⁽²⁾ les temps de cycles sont indiqués pour un adoucisseur 50 litres de résine et peuvent légèrement varier sur des volumes de résine différents.

Mise en service

IMPORTANT UN ADOUCISSEUR NON REGLE DOIT RESTER HORS CIRCUIT D'EAU (en by-pass).

1- Mesurer la dureté de l'eau de ville


Effectuez cette mesure avant l'adoucisseur avec le kit de mesure ACTH (fourni avec notre kit AC2)

Suivez les indications apposées sur le kit.



2- Réglage des régénérations

Passer en mode programmation en appuyant 5 sec. simultanément sur  et .




1. Régénération en forçage calendaire
l'écran affiche : **DO** et **10** ce qui correspond à une régénération forcée tous les 10 jours en l'absence de consommation.
Afin d'éviter la prolifération de bactéries dans l'adoucisseur, il est conseillé de conserver ces réglages.
L'indication **OFF** correspond à la non utilisation de cette option.
Appuyer sur  pour valider et passer à l'étape suivante.




2. Heure de régénération
Votre adoucisseur est pré réglé pour effectuer sa régénération à deux heures du matin, l'écran affiche : **RT** et **2:00**, ce réglage peut-être modifié avec les touches  ou .



3. Dureté de l'eau en °F
L'écran affiche : **H** et **30**, renseigner la dureté mesurée sur l'eau de ville.
Appuyer sur  pour valider et passer à l'étape suivante.

4.



5. Capacité de réserve
L'écran affiche : **RC** et **0**, ce qui correspond à un volume de résine de réserve en attente de la prochaine régénération.
Appuyer sur  pour valider.

3- Ajuster la dureté... selon l'utilisation

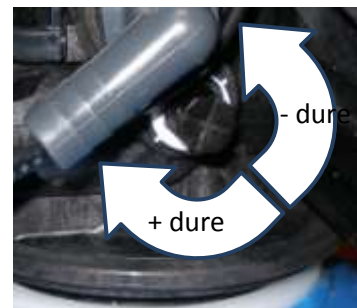
L'eau est adoucie totalement (0°F)

L'adoucisseur est équipé d'une molète de réglage de dureté résiduelle qui lui permet de ne pas trop adoucir l'eau.

- Tourner à fond vers la gauche le bouton d'ajustement
- Laisser couler l'eau adoucie à un robinet
- Mesurer la dureté avec le kit ACTH, vous devez trouver 0 -2 °F
- Ajustez en tournant vers la droite pour obtenir la dureté souhaitée

La course de la vis est de 1,5 tours pour 100% d'adouccissement, 3/4 de tour donne de l'eau adoucie à 75 %, 1/2tour= 66 %...

... Votre adoucisseur est réglé, vous pouvez l'utiliser



UTILISATION	DURETE
Particulier	8 à 12°F
Lieu public	15°F

IMPORTANT: L'ADOUCCISSEUR NON ENTRETENU DOIT RESTER HORS CIRCUIT D'EAU (en by-pass)

Maintenance et entretien

1 – Mensuel :

- contrôler le bon remplissage du bac à sel et l'alimentation électrique de l'adoucisseur
- **au besoin ajuster le niveau de sel, utiliser du sel pour adoucisseur EN 973**

2 – En cas de réglage sans forçage calendaire

(DO = OFF) et après une absence de plus de 8 jours, lancer une régénération forcée immédiate.

3- Tous les ANS (usage privé) ou 6 mois (usage public ou professionnel)

- Nettoyer le filtre à eau d'alimentation,
- Vérifier le réglage de dureté TH de l'eau brute et de l'eau adoucie,
- Contrôler le bon état du by-pass,
- Contrôler la consommation de sel,
- Tester les cycles de régénération,
- Mettre à l'heure,
- Désinfecter la résine : verser 0,25 litres (1/2 flacon) d'ACNET dans le bac à sel et déclencher une régénération manuelle,
- Nettoyer l'injecteur et les filtres d'aspiration de saumure,
- Nettoyer le bac à sel : vider le bac à sel, nettoyer le bac.

Notes :

L'extérieur de l'appareil peut-être nettoyé en utilisant exclusivement de l'eau claire savonneuse. NE PAS UTILISER D'ALCOOL NI DE SOLVANT.

L'entretien annuel est la garantie du bon fonctionnement de l'adoucisseur (décret 1220-2001).

Cet entretien doit être réalisé par un professionnel qualifié.

Dans les établissements recevant du public (restaurant, lieux public, professionnel...), un entretien biennuel est obligatoire (décret 95-363).

PLAN ANNUEL POUR L'ENTRETIEN

1 – SEL

Nettoyer l'intérieur du bac avec une éponge, ôter les impuretés éventuelles, compléter le niveau.

Mois/Jour	Quantité de sel (Kg sel)	Penser à l'entretien		
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
Juillet				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				

2- ENTRETIEN cf. ci-dessus chapitre maintenance §3

RAPPEL DE LA 1ere MISE EN SERVICE

Mois/Jour	1/2 ACNET	TH eau brute* (avant l'adoucisseur)	TH eau adoucie* (après l'adoucisseur)	Réglage volumétrique en litres	Réglage chronométrique en jours

Informations techniques

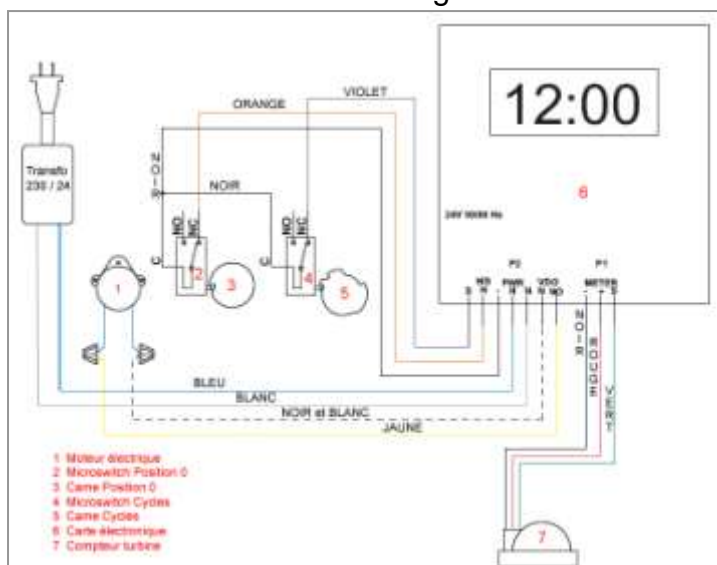
Réf. : AVB50 à 150E5
Volume de résine : 50 à 150 litres
Pouvoir d'échange : 275 à 825 °F TH
Entrée / sortie : 26 / 34 mm
Conso. de sel : 7,5 à 23 kg / régén.

Limites d'utilisation :

Pression de service : de 2 à 4,5 Bar
 Température : de 1 à 30°C
 Alimentation électrique : 230 V - 50 Hz

Nota : si risque de dépression prévoir impérativement le montage d'une vanne casse vide en amont de l'adoucisseur.

Plan de câblage



Résine échangeuse d'ions

LEWATIT® S 1467

La résine LEWATIT® S 1467 est une résine échangeuse de cations, fortement acide, à structure gel, à base de polystyrène réticulé au DVB. Elle se présente sous forme de billes de diamètre uniforme qui possèdent une excellente stabilité à l'égard des contraintes mécaniques, chimiques et osmotiques.

La LEWATIT® S 1467 répond aux exigences de la législation française et **est agréée par le ministère de la santé** pour le traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

Elimination

Les résines échangeuses d'ions LEWATIT® S 1467 inutilisées ou qui ont servi dans le traitement de l'eau peuvent être rejetées en décharge selon la législation européenne en vigueur (Code nomenclature 190 905).

DECLARATION  DE CONFORMITE

 DECLARATION OF CONFORMITY

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que les produits suivants :
 We declare, under own responsibility that the followings product :

ADOUCCISSEURS SERIES :

- COMPACT
- MONOBLOC
- BI-BLOC
- COLLECIF
- INDUSTRIEL
- DUPLEX

SOFTENERS SERIES :

- COMPACT
- MONOBLOC
- BI-BLOC
- COLLECIF
- INDUSTRIEL
- DUPLEX


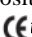
Sont conformes aux dispositions de la directive suivante :
 - 89/336/CEE "Compatibilité Electromagnétique"
 Complies with the requirements of the following directive :
 - -89/336/CEE "Electromagnetic Compatibility"

Nom, titre du signataire :
 Name, title of subscriber :

Emmanuel REY, Directeur Technique

Lieu, date et signature :
 Place, date and signature :

Aulnay, le 10 décembre 2009

Année d'apposition du marquage : 2001 
 Year when  mark was affixed : 2001

